



Bulletin d'informations
mars à juin 2021

N°22

LE VILLAGE MET SON COQ EN VACANCES



HAUDIVILLERS

SOMMAIRE

État civil ----- 4

Retour conseils municipaux ----- 4

- 05 mars 2021
- 14 avril 2021

Les mots des associations ----- 9

- Club Sportif de Haudivillers
- HaudiCom
- Harmonie Haudicœur
- Anciens Combattants d'Haudivillers
- Odi-Jeun
- Haud'Histoire
- Haudivillers Athlétic Club

Aménagements ----- 12

- Le panneau lumineux d'informations
- Travaux de rénovation énergétique de l'école
- La rénovation de deux calvaires
- Notre église commence sa mise en beauté
- L'extension du cimetière
- Renouvellement d'équipement et de matériel à la salle Monique de l'Odéon

Cadre de vie -----16

- Ciné Rural – On ose le plein-air ?
- Je troque, tu troques, nous troquons...

Évènements ----- 17

- Cérémonie du 8 mai 1945
- Le marché artisanal du 16 mai 2021 est annulé
- Fête Communale 2021

Le coin des enfants -----19

- La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
- « Une journée au théâtre »

Portrait ----- 21

- Pascal BASTIEN, homme de projets

Notre Village -----22

- Cartes postales anciennes
- HAUD'HISTOIRE - Mais où est passé le coq ?

Vie Pratique ----- 24

- Trucs et astuces
- Urbanisme – Déclaration obligatoire en fin de travaux
- Expressions françaises
- Comment se déplacer dans l'OISE !
- Pass rénovation
- Action logement

Divers ----- 28

- Texte picard
- Pensée positive
- Choisir ses aliments sans gaspiller
- PassCulture
- Recette : Tarte à la rhubarbe et aux spéculoos
- L'ortie : plante magique
- Comptine « Le soleil et la tomate »

Jeux ----- 33

Numéros utiles -----35

Calendrier manifestations ----- 35

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi9h à 12h

Jeudi 9h à 12h et 16h à 19h

M. Le Maire 17h à 19h

Vendredi 9h à 12h et 17h à 18h

Samedi (1er et 3ème du mois)9h à 12h



Mairie
d'Haudivillers, à
votre écoute...

Tél : 03 44 80 40 34

Mail : mairie-haudivillers@wanadoo.fr

Site internet : <http://haudi.fr/>



Heures d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h00 et fermée durant les vacances scolaires et les périodes de confinement.

LE MOT DU MAIRE



Nous connaissons depuis plus d'un an une période difficile et inédite.

Nous passons du confinement au déconfinement, entrecoupé de couvre-feu, avec un manque certain de sorties, qu'elles soient culturelles, gastronomiques ou autres. Nous sommes privés de relations et de convivialité. Notre moral en a pris un coup et, du plus jeune au plus âgé, nous sommes touchés psychologiquement.

Nous devons maintenant avoir confiance dans l'avenir. Les mesures barrières, la vaccination, la participation et la bonne volonté de tous devraient permettre de gagner cette bataille face à la Covid.

Le Conseil municipal, lui aussi, prépare l'avenir. Nous voulons développer notre Commune tout en conservant son esprit de village.

Les subventions pour l'extension du cimetière, la rénovation de l'école maternelle et la vidéo-protection ont été demandées au Département, à l'Etat et à la CAB. Ces travaux devraient commencer fin 2021 et se poursuivre en 2022. La mise en sécurité de l'église a été effectuée. Nous allons relancer une consultation des entreprises

avec l'architecte pour les travaux de rénovation qui devraient certainement se dérouler sur une dizaine d'années. Nous souhaitons ainsi préserver notre patrimoine et retrouver une magnifique église.

Nous sommes confrontés depuis quelques temps à l'achat de terrains à bâtir dans la Commune par des promoteurs ou des SCI. Nous serons très vigilants quant à la densité et à la qualité des constructions.

En effet, nous souhaitons développer le village, retrouver des commerces, pérenniser les écoles... Mais pas à n'importe quel prix.

J'en profite pour remercier Monsieur BASTIEN qui effectue un travail remarquable pour développer son commerce, le bar tabac de Haudivillers, et pour apporter de nouveaux services aux haudivilloises et haudivillois.

Nous voulons, l'équipe municipale et moi-même, conserver cet esprit de village, de ruralité. Haudivillers doit être un village accueillant où il fait bon vivre ensemble, sortir, grâce aux associations, les différentes manifestations, le ciné rural... où la qualité et le cadre de vie sont primordiaux.

Vive Haudivillers !

Le 7 mai, nous avons déploré le décès de M André GAUTRAUD qui fût notre maire de 1971 à 1995, puis celui de son épouse, survenu le lendemain. Nous nous associons à la douleur de la famille.

Sylvain FRENOY

Hommage à Monsieur et Madame GAUTRAUD

M. et Mme GAUTRAUD sont nés et vécurent à Haudivillers. Ils y ont travaillé en tant qu'agriculteurs, fondé leur famille et éduqué leurs deux enfants.

Ils représentent pour ma génération toute notre enfance et aussi une page de l'Histoire.

André GAUTRAUD fut Maire de notre commune de 1971 à 1995. Tous ceux qui l'ont côtoyé diront que c'était un homme droit, au service des autres et qui mettait toutes ses connaissances et son cœur pour le développement de sa commune et pour le bien-être de ses habitants.

C'est seulement à l'heure de la retraite qu'ils quittèrent leur cher village pour profiter des commodités de la ville.

A chaque fois que je le croisais dans Beauvais, il demandait des nouvelles de Haudivillers.

Depuis 2014, nous éditons un bulletin communal que nous lui envoyons à chaque parution. André aimait le lire et le commenter.

L'ensemble du Conseil municipal et les habitants de Haudivillers se joignent à moi pour présenter à la famille et à leurs proches nos sincères condoléances.



(Hommage rendu par Sylvain FRENOY lors des funérailles du 19 mai 2021)

Hommage à notre Député Olivier DASSAULT

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition tragique de notre Député, Monsieur Olivier Dassault.

Au-delà de l'homme politique grand défenseur de la ruralité, c'était aussi un industriel d'envergure internationale, un homme de presse, un artiste musicien et photographe.

Notre département perd un grand serviteur et un donateur bienfaisant. Il nous accordait fréquemment des subventions pour nous aider à réaliser nos projets, comme notamment les espaces de jeux, l'échelle du château d'eau... et fidèlement, chaque année, faisait un don en faveur des enfants des écoles (livres, tables de ping-pong, jeux, dictionnaires...).

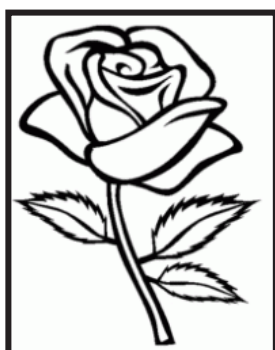
L'ensemble des élus de la commune présente

à sa famille et à ses proches, ses plus sincères condoléances.



Olivier Dassault était notre Député de proximité

ÉTAT CIVIL



DÉCÈS

Monsieur Marcel RANÇON
le 28 février 2021

Madame Josette DUMONT, épouse DELATTRE
le 30 mars 2021

Monsieur GAUTRAUD André
le 07 mai 2021

Madame DACHEUX Thérèse, épouse GAUTRAUD
le 08 mai 2021

Madame ACREMANT Claude
le 05 mai 2021

Toutes nos condoléances aux familles

RETOUR CONSEILS MUNICIPAUX

Synthèse du Conseil municipal du 5 mars 2021

La synthèse a pour objet de préciser les points mis à l'ordre du jour du conseil municipal. L'intégralité du compte-rendu est consultable sur le site de la mairie.

1 – Demande de subvention à l'Etat au titre du FIPD

La commune pourrait demander une subvention pour la création d'un système de vidéo protection.

Le Conseil municipal –CM- approuve la contenance du projet des études présentées par l'A.D.T.O., sollicite à cet effet une subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise –CD- et de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) dans le cadre de la sécurité des biens et des

personnes ainsi qu'au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

Le CM prend l'engagement de réaliser les études si les subventions sollicitées sont accordées et d'assurer, à ses frais, la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget.

2 – Subventions de fonctionnement 2021 aux associations

Attribution des subventions aux associations pour

l'année 2021 pour un montant total de 13 552,10€. (Détail des subventions précisé dans le compte rendu intégral disponible sur le site de la mairie).

3 – Convention de partenariat avec le CD de l'Oise pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est un équipement culturel qui remplit une mission de service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de tous.

Le département de l'Oise soutient les initiatives visant à promouvoir la lecture publique sur l'ensemble du territoire. Il a ainsi vocation à soutenir les diverses actions des bibliothèques. Il propose de signer une convention avec la commune pour définir les modalités du partenariat concernant le fonctionnement de la bibliothèque.

(Modalités consultables dans le compte rendu intégral sur le site de la mairie)

4 – Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

Dans l'attente du vote du budget 2021 qui aura lieu le 9 avril, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Ayant des dépenses d'investissements à mandater avant le vote du budget 2021, il serait utile de mettre en place ce dispositif.

Les dépenses d'investissement concernées sont l'achat d'une armoire réfrigérée positive pour 2 520 € et l'achat d'un panneau d'information pour 2 165€.

5 – Avenant au contrat de délégation de l'eau potable

La commune a confié l'exploitation par affermage de son service de distribution d'eau potable à la Société des Eaux et de l'Assainissement de l'Oise (SEAO), par contrat visé le 2 juillet 2018.

Achat d'eau au syndicat d'Essuiles – Saint Rimault : le syndicat mixte des sources d'Essuiles – Saint Rimault, par le biais de la SEAO, fournit à la commune le complément d'eau nécessaire aux besoins de ses habitants.

La livraison d'eau est assurée par la conduite du réseau de distribution reliant la commune d'Essuiles à la commune de Haudivillers. Le volume d'eau acheté en dehors du périmètre de la délégation sur les deux dernières années, par rapport au volume acheté de référence de 1 600 m³, varie de plus de 30%.

Or, sur les deux dernières années du contrat, le volume d'achat d'eau est pour l'année 2017 = 13 948, 2018 = 0 et 2019 = 26 760. La variation de plus de

30% par rapport au volume de référence, entraîne un bouleversement de l'économie du contrat. Il convient donc de fixer les conditions techniques et économiques de cette nouvelle charge liée à l'achat d'eau au contrat de la SEAO en signant une convention tripartite entre le syndicat des eaux, la SEAO et la collectivité.

DICT (classe de précision A/précisions des réseaux)

L'arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux et modifiant divers arrêtés relatifs à l'exécution de travaux à proximité des réseaux, est entré en vigueur le 1er janvier 2019. Il précise les modalités d'application de l'arrêté du 15 février 2012 modifié, relatif à la réforme « anti-endommagement » DT-DICT (Déclaration de travaux-Déclaration d'intention de commencement de travaux). Il s'appuie sur trois éléments principaux qui ont des incidences techniques et financières sur la gestion du contrat d'affermage.

(Éléments détaillés consultables sur le compte rendu intégral disponible sur le site de la mairie)

Evolution réglementaire du contrat (part Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - AIPR).

Les nouvelles contraintes liées à la réglementation sur les ouvertures de fouilles imposent donc de nouvelles obligations au délégataire. Compte tenu des charges nouvelles qui lui incombent, le délégataire percevra une nouvelle rémunération liée à l'achat d'eau et à la nouvelle réglementation en vigueur.

Modification des prix et tarifs de base : la rémunération du délégataire résulte de l'application du tarif de base suivant :

- Abonnement : partie fixe semestrielle, contrat de base = 17 € HT / Avenant n° 1 = 17 € HT

- Partie proportionnelle : changement du prix par mètre cube

	Consommation	De 0 à 100 m ³	De 101 à 400 m ³	Au-delà de 400 m ³
Tarif de base	Part variable	1.0000 €/m ³	1.0000 €/m ³	1.0000 €/m ³
Incidence/avenant 1	Part AIPR	0.0350 €/m ³	0.0350 €/m ³	0.0350 €/m ³
	Part classe A	0.0187 €/m ³	0.0187 €/m ³	0.0187 €/m ³
Tarif avenant 1	Nouvelle part variable	1.0537 €/m ³	1.0537 €/m ³	1.0537 €/m ³

Il convient de prendre en compte ces nouvelles contraintes dans l'exploitation du contrat d'affermage qui lie la commune à la SEAO. Le CM approuve l'avenant n° 1 et la convention tripartite entre le syndicat des eaux d'Essuiles – Saint Rimault, la SEAO et la commune de Haudivillers.

6 – Extension réseau électrique rue du Fay

N'ayant pas tous les éléments pour pouvoir traiter ce point de l'ordre du jour, celui-ci est ajourné. Il sera traité lors d'une prochaine réunion de CM.

7 – Convention avec la SPA

Dans le cadre d'une coopération entre la Société Protectrice des Animaux (SPA) d'Essuilet et de l'Oise, et la commune de Haudivillers, il est envisagé de continuer de leur confier la fourrière pour la divagation des chiens et des chats.

Pour cela, la SPA s'engage à mettre en œuvre, sur appel de la collectivité, et dans un délai maximum

de 48h, les moyens dont elle dispose pour recueillir les animaux préalablement capturés par les services communaux, en état de divagation sur son territoire, à les transporter en son centre d'accueil, à les héberger, à en rechercher les propriétaires, et à en assurer la surveillance sanitaire conformément à la législation en vigueur.

Pour information, le coût estimé pour 2021 est de 649.60 €. Le CM décide d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec la SPA d'Essuilet et de l'Oise, ainsi que toutes les pièces afférentes.

8 – Rapports 2019 de la CAB

Avec l'adhésion de la commune à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) qui a la compétence assainissement, le maire doit communiquer à son assemblée délibérante, les différents rapports sur l'assainissement dont il a confié la compétence à la CAB.

Le rapport sur le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC), une synthèse du rapport sur l'assainissement de la CAB, ainsi que le rapport sur la qualité et le prix du service public de prévention et de collecte des déchets. Les présents rapports 2019 concernent :

1. La compétence déchets sur les 53 communes de la CAB
2. la compétence assainissement non collectif sur les 53 communes de la CAB
3. la compétence assainissement collectif sur le périmètre de 31 des 53 communes de la CAB
4. la délégation de service public pour l'entretien et l'exploitation du service d'assainissement collectif

des 29 communes de la CAB.

9 - Questions diverses

1) Analyse d'eau du 6 novembre 2020.

2) Le nettoyage de printemps aura lieu le 20 mars 2021 à 9h00. Rendez-vous à la mairie si les conditions sanitaires le permettent (reporté).

3) Tour de table :

- M. Marchadour informe les élus sur l'état d'avancement des différents travaux communaux : 2ème vitrail de l'église démonté et stocké à l'abri ; bureau du maire terminé ; élagage des arbres ; travaux sur les calvaires terminés ; demande de devis réalisée pour la rénovation thermique de l'école ; le remaniage de la toiture du bâtiment du CPI a été réalisé. Il signale également qu'un dépôt sauvage d'amiante a été trouvé à la sortie d'Haudivillers sur la route du FAY. Les déchets ont été ramassés et emmenés dans un centre spécialisé à la CAB. L'abattage des arbres au cimetière a commencé et que ceux jouxtant l'église dans la propriété de M. et Mme BALIGAND, commenceront le mardi 9 mars.

- M. Clerget signale que l'on attend toujours la désignation d'un hydrogéologue pour les travaux d'extension du cimetière.

- M. Nekkar signale que l'armoire de la fibre optique est souvent ouverte et qu'il serait nécessaire que celle-ci soit fermée pour des raisons de sécurité. M. le Maire va en informer les services du SMOTHD.

- M. Faucheux demande si une position a été arrêtée concernant le lieu d'implantation du panneau d'information. Celui-ci sera posé sur la place du 8 mai 1945.

Synthèse du Conseil municipal du 14 avril 2021

La synthèse a pour objet de préciser les points mis à l'ordre du jour du conseil municipal. L'intégralité du compte-rendu est consultable sur le site de la mairie.

1 – Compte administratif 2020 du service d'eau potable

Présentation du compte administratif 2020 du service d'eau potable de la commune et réponse aux différentes questions posées.

Le conseil municipal -CM- adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 du service des eaux de la commune (**tableau dans le compte-rendu intégral sur le site de la mairie**)

2 – Compte de gestion 2020 du service d'eau potable

Présentation du compte de gestion 2020 du service d'eau potable du receveur qui laisse apparaître les mêmes résultats que le compte administratif,

Le CM déclare à l'unanimité que le compte de gestion du service d'eau potable, dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3 – Affectation des résultats 2020 du service d'eau potable

Le résultat 2020 du service d'eau potable laisse apparaître un excédent d'investissement de 18 302.80 € (y compris les restes à réaliser) et un excédent d'exploitation de 58 891.31 € qu'il convient d'affecter.

Le CM décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation : 58 891.31 € au compte 002 du budget 2021 du service d'eau potable

4 – Budget primitif 2021 du service d'eau potable

Projet de budget primitif 2021 du service d'eau potable de la commune :

Budget prévisionnel 2021			
Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
75 611 €	75 611 €	33 950 €	33 950 €

Le CM décide à l'unanimité de l'approuver selon les prévisions ci-dessus.

5 - Vote du compte administratif 2020 de la commune

Présentation du compte administratif 2020 de la commune et réponse aux différentes questions posées. Le CM adopte à l'unanimité le compte administratif 2020 de la commune comme suit :

Résultats de l'année 2020			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
394 757.12 €	480 420.18 €	38 000.43 €	65 562.08 €
85 663.06 €		27 561.65 €	
Résultats de l'année N-1			
0.00 €	221 380.87 €	0.00 €	28 013.75 €
Part affectée à l'investissement			
0.00 €	49 309.25 €	0.00 €	0.00 €
Résultats de clôture			
394 757.12 €	652 491.80 €	38 000.43 €	93 575.83 €
257 734.68 €		55 575.40 €	
Restes à réaliser			
0.00 €	0.00 €	100 100.00 €	12 000.00 €
0.00 €		-88 100.00 €	
Excédent total de financement			
257 734.68 €		-32 524.60 €	
225 210.08 €			

6 - Vote du compte de gestion 2020 de la commune

Présentation du compte de gestion communal 2020 du receveur qui laisse apparaître les mêmes résultats que le compte administratif.

Le CM déclare à l'unanimité que le compte de gestion de la commune, dressé pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.

7 - Affectation des résultats 2020 de la commune

Le résultat 2020 du budget communal laisse apparaître un déficit d'investissement de 32 524.60 € (y compris les restes à réaliser) et un excédent de fonctionnement de 257 734.68 € qu'il convient d'affecter.

Le compte administratif présente un résultat de clôture 2020 :

- pour la section de fonctionnement de 257 734.68 €
- pour la section d'investissement de -32 524.60 €, y compris les restes à réaliser

Le CM décide d'affecter à l'unanimité le résultat de fonctionnement comme suit :

32 524.60 euros au compte 1068 du budget 2021 de la commune pour résorber le déficit d'investissement et 225 210.08 euros au compte 002 du budget 2021 de la commune

8 – Budget primitif 2021 de la commune

Projet du budget primitif 2021 de la commune qui fait apparaître les prévisions suivantes :

Budget prévisionnel 2021			
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
624 414 €	624 414 €	458 913 €	458 913 €

Le CM décide, à 11 voix pour et 1 abstention, de l'approuver selon les prévisions ci-dessus.

9 - Vote du taux des 2 taxes 2021

Le budget a été établi sans augmentation des taux. Proposition de les maintenir aux mêmes taux que

l'an dernier.

Le produit global attendu pour 2021 des taxes locales, nécessaires à l'équilibre du budget s'établit comme suit :

Allocations compensatrices au titre des différentes taxes (2 152 €) ;

Ressources fiscales de la taxe d'habitation indépendantes des taux votés en 2021 (1 263 €) ;

Produit attendu des deux taxes directes locales (181 159 €) ;

Prélèvement GIR (- 27 633 €) ;

Contribution du coefficient correcteur (- 21 405 €), soit un total de : 135 536 €

Le CM décide à l'unanimité de fixer à 181 159 euros le montant des impositions directes à mettre en recouvrement pour l'équilibre du budget primitif de l'exercice 2021 et de maintenir le taux des taxes, comme suit :

Nature des taxes	Bases d'imposition notifiées	Taux votés	Produits correspondants
Foncier bâti	406 600	37.61	152 922
Foncier non bâti	63 000	44.82	28 237
Total			181 159

10 - Subvention de fonctionnement 2021 à Haudivillers Athlétique Club

Le CM décide à l'unanimité d'attribuer à l'association Haudivillers Athlétique Club une subvention de fonctionnement de 300 € pour l'année 2021.

11 – Adhésion de la Communauté de Communes Thelloise au SE 60

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise -SE60- a modifié ses statuts portant notamment sur la possibilité d'adhésion au syndicat des Communautés de communes / d'agglomération.

Cette modification répond aux attentes exprimées par les EPCI qui pourront ainsi bénéficier de l'expertise du SE60 et des compétences optionnelles en matière de travaux, notamment sur l'éclairage public, et de maîtrise de l'énergie sur leur patrimoine.

Ainsi, la Communauté de Communes Thelloise, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat deux compétences :

1. Maîtrise de la Demande en Énergie et Énergies Renouvelables (hors travaux) ;
2. Maîtrise d'ouvrage des travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance)

Le transfert de ces compétences optionnelles concerne uniquement le patrimoine des Communautés de Communes et est sans impact sur les compétences optionnelles transférées par les communes au SE60.

De même, l'adhésion de la Communauté de Communes ne change rien à la situation des communes quant aux compétences obligatoires que le Syndicat exerce pour leur compte (contrôle de la concession et maîtrise d'ouvrage sur les réseaux électriques). En termes de représentation au sein du

comité, la communauté de communes ne se substitue pas à ses communes membres. Il est prévu qu'en cas d'adhésion d'une communauté de communes, elle ne soit représentée que par un seul délégué. Le Syndicat d'Energie de l'Oise, lors de la réunion du Comité Syndical du 16 février 2021, a délibéré pour accepter cette adhésion.

Le CM décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes Thelloise au SE60.

12 – Convention avec la Ligue de l'Enseignement pour les activités extrascolaires

La Ligue de l'Enseignement de l'Oise met en place un accueil collectif de mineurs intercommunal, les mercredis et pendant les vacances scolaires à Laversines, à destination des enfants originaires des communes de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

La ligue s'engage à la gestion de l'organisation et du fonctionnement de son accueil de loisirs durant tous les mercredis en période scolaire et toutes les vacances scolaires (hors vacances de Noël).

Il apparaît donc souhaitable de mettre en place une convention entre la commune de Haudivillers et la Ligue de l'Enseignement de l'Oise. Cette convention fixe les objectifs pour la période conventionnée et les règles qui régiront les relations entre la collectivité et la Ligue. De plus, elle décrit les modalités de financement, les moyens humains et matériels accordés. La convention a une durée d'un an (du 1er janvier au 31 décembre 2021).

Le CM décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer une convention pour les activités périscolaires et extrascolaires avec la Ligue de l'Enseignement de l'Oise, et toutes les pièces afférentes.

13 – Demandes de subventions à l'Etat

Le CM peut présenter à l'État, un dossier au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), pour des travaux d'investissement qui pourraient être subventionnés. Il s'agit des travaux de rénovation thermique dans la partie maternelle de l'école. En ce qui concerne la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), il faut attendre que la commission ad hoc de la préfecture se réunisse (courant avril 2021) pour définir les différents taux de

financements et les axes qu'elle souhaite privilégier. Ce projet consiste au changement de 7 portes et fenêtres et en la réfection complète du chauffage de l'école maternelle ; Le plan de financement pourrait être le suivant : Subvention Etat D.S.I.L. (80 %) : 42 710.91 € ; Part communale (20%) : 10 677.73 €.

TOTAL H.T. 53 388.64 €

Le CM décide à l'unanimité d'approuver la contenance des travaux, d'adopter le financement proposé, de solliciter l'État au titre de la DSIL pour une subvention au moins égale à celle mentionnée au plan de financement, d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces administratives et financières, afférentes à ce dossier ;

14- Questions diverses

Tour de table

- Élections départementales et régionales : auront lieu les 20 et 27 juin 2021 avec 2 bureaux.

- Résultat des analyses d'eau potable des 2 et 30 mars 2021 qui font apparaître une eau de bonne qualité bactériologique et physicochimique.

- M. Serge Dachon signale que les élections législatives auront probablement lieu les 30 mai et 6 juin 2021. Il demande si les fils alimentant le transformateur qui va être implanté sur la place seront en aérien ou enterrés ?

Le transformateur sera alimenté en souterrain.

- Mme Géraldine Degeitère demande si nous avons des informations sur les plantations prévues en remplacement des arbres abattus au stade. M.le Maire reprendra contact avec les services d'ENEDIS. Elle demande si l'attestation d'achèvement de travaux a été réalisée sur les réserves incendie.

Non car nous sommes toujours dans l'attente de la facturation.

- M. Jean-Pierre Faucheux demande si le projet de parking du terrain de foot est toujours d'actualité. M. le Maire répond par l'affirmative et projette de mettre des cailloux au cours du 2ème semestre de cette année.

- M. Jean-Pierre Faucheux fait un compte rendu de la réunion entre la SA HLM et EPFLO

- M. Bernard Clerget souhaite refaire une réunion sur les différents projets en cours.

LES MOTS DES ASSOCIATIONS

CLUB SPORTIF D'HAUDIVILLERS

L'entraînement de tous les jeunes a repris depuis quelques jours, dans le respect des gestes barrières. Après une interruption de plusieurs mois, nos jeunes apprécient ce retour.

La prochaine saison se profile à l'horizon.

Je veux avoir une pensée particulière pour Monsieur André GAUTRAUD, ancien maire, qui vient de décéder, sans que nous n'aurions pas ces belles installations.



Un grand merci à Valérie LAFFONT, notre ancienne buraliste, qui a remis à notre valeureuse équipe de U18, un jeu de maillots et de shorts.

Vous trouverez en annexe les photos prises lors de cette remise.



Le Président
Jim DELARUELLE

HAUDICOM

L'association a été fortement impactée, comme beaucoup d'autres activités, par la situation de crise sanitaire de la COVID. Pour autant, ses membres sont restés très actifs et l'association se porte aujourd'hui vers l'avenir.

Elle prépare, avec la commission Fêtes et Cérémonies de la commune, la fête communale de l'été 2021 et organise la mise en place d'un TROC dont vous trouverez dans ce bulletin un article vous présentant le projet.

Par ailleurs, nous avons hâte de pouvoir à nouveau vous proposer, grâce à nos animatrices bénévoles, des ateliers scrapbooking, floraux, ou comptines pour enfants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été, placé sous le signe de la prudence mais aussi sous le signe de la joie de pouvoir à nouveau partager d'excellents moments de convivialité.

La Présidente
Martine RIVOLIER

L'HARMONIE HAUDICOEUR

Les musiciens ont retrouvé le chemin de la salle de répétitions, sans oublier les gestes « barrière ». L'Harmonie a une pensée pour M. Gautraud, ancien maire de la commune.

Il a intégré la Fanfare municipale en 1937. Puis, en décembre 1961, il a été élu président après avoir été vice-président de 1959 à 1961. Il a ensuite laissé sa place à M. Rault.

Bon été à tous musicalement.

Le Président,
Philippe RÉMY

ANCIENS COMBATTANTS " HAUDIVILLERS "



L'Assemblée Générale 2020 qui devait se dérouler le dimanche 7 mars 2021 a été annulée pour cause de COVID.

Les Anciens Combattants d'Haudivillers déplorent le décès de l'un de ses membres, Marcel RANÇON, et présentent leurs sincères condoléances à sa famille dans l'épreuve.



Comme chaque année le groupe des Anciens Combattants a honoré les morts de la seconde guerre mondiale en ce 8 mai 2021. La cérémonie, avec le défilé aux plaques dédiées aux victimes de ce conflit, s'est déroulée avec un nombre réduit de participants induit par la pandémie du virus «COVID 19». La Marseillaise chantée a résonné à chaque commémoration. La collecte du Bleuet de France n'a pu avoir lieu.

Nous avons appris avec tristesse le décès de André GAUTRAUD (ancien Maire&Président) le 7 mai 2021 et de Marie-Thérèse GAUTRAUD son épouse le 8 mai 2021, cette dernière après



un bel office religieux a été inhumée au cimetière communal d'Haudivillers, comme André GAUTRAUD qui a bénéficié d'une cérémonie organisée sur la place communale avec la présence de 11 drapeaux dont celui d'Haudivillers porté par notre porte-drapeau Jacky TOURTE.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille.

Le Président
Michel GILLES

ODI-JEUN



L'année 2020 s'est terminée, emportant avec elle tout un lot de bouleversements dans nos vies (restrictions de sorties, annulation de manifestations). Nous avions espéré pour 2021 une amélioration de la situation sanitaire, cela n'a pas été le cas, ce qui nous a conduit à annuler une nouvelle fois notre brocante d'Avril ainsi que la fête de l'été (couvre-feu à 23 h, rassemblements de plus de 10 personnes interdits).

Nous envisageons la reprise des séances de gymnastique à partir du 9 juin (réouverture des Salles de Sport).

Nous gardons espoir de se retrouver en Novembre pour fêter l'arrivée du Beaujolais Nouveau avec modération bien entendu.

Dans l'attente, les membres d'Odi-Jeun vous souhaitent de passer de bonnes vacances tout en restant prudent.

Le Président
Jean Paul CLOPIER

HAUD'HISTOIRE



L'année 2021 sera une année blanche pour notre association. Les mesures sanitaires restrictives pour vaincre la pandémie n'ont pas permis de travailler correctement ensemble et de pouvoir vous proposer l'exposition des jouets et jeux d'antan. Nous gardons ce projet pour vous le présenter en 2022. Si vous avez des histoires autour de ce thème, que vos aïeules vous ont racontées et/ou des objets, livres,... à exposer, n'hésitez pas à nous passer l'information. Qui n'a pas joué à la toupie ou aux osselets ou encore au bilboquet. Le cheval à bascule a fait partie des jouets d'antan ou encore les poupées et les petits soldats de plomb ! Nous ne manquerons pas, en tout cas nous l'espérons vivement, de vous apporter ce moment culturel.

Le Président
Bruno HUMMEL

HAUDIVILLERS ATHLÉTIC CLUB

C'est avec plaisir que nous avons repris les entraînements par groupe de niveau. Je suis à votre disposition pour vous accueillir, soit par mail à l'adresse : stef.moto@orange ou me joindre au 06 86 83 32 42.

Je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en début septembre 2021 pour la saison 2021/2022.

Le Président
Stéphane HULLOT



Le panneau lumineux d'informations



Lorsqu'une information importante devait être communiquée, jusqu'à présent nous le faisons par la distribution d'un flash info dans toutes les boîtes à lettres du village. Mais parfois, il se mêlait à un paquet de documents publicitaires et n'était pas pris en considération.

Sans supprimer les flashes infos occasionnels, nous avons souhaité informer en temps réel, sur un seul panneau, de manière très visible et à proximité de la Mairie, centre traditionnel de l'information.

Placer un panneau lumineux est apparu être une bonne solution.

Mais il ne fallait surtout pas qu'il accapare l'attention des automobilistes lors de leur circulation devant la sortie de l'école. Alors, nous avons fait le choix de le placer sur la place du 8 Mai 1945.

Ainsi, il est lisible depuis un véhicule venant de Lafraye, à hauteur du monument aux morts, donc sans danger pour les enfants, ou bien, en circulant dans l'autre sens, depuis le parking, lieu où, par définition, la circulation est lente.

Nous avons fait appel à la société EVOCITY, celle qui nous a déjà fourni les 3 radars pédagogiques. De fabrication française, son coût est de 3986 €HT.

Le panneau est en service depuis fin mars. La publication des informations se fait à partir de n'importe quel ordinateur, en utilisant des codes de connexion. C'est principalement HaudiCom qui assure les mises à jour.

Travaux de rénovation énergétique de l'école

Parmi les projets de l'année 2021 portés par l'équipe municipale, celui des écoles nous est apparu indispensable au regard de la vétusté de certains équipements.

S'appuyant sur la possible mobilisation du fonds de soutien pour l'investissement public local (DSIL), en faveur des projets portés par les communes et leurs groupements, il a été décidé de solliciter ces fonds pour pouvoir engager une phase de travaux de rénovation finançables à hauteur de 80 %.

Dans la classe maternelle, afin d'améliorer le confort et mieux maîtriser la dépense d'énergie, les radiateurs électriques très consommateurs en énergie et peu productifs seront remplacés par un système de plafond chauffant rayonnant électrique. Le chauffage par le plafond est tout aussi efficace que le chauffage au sol mais moins compliqué à mettre en œuvre dans des bâtiments anciens. Cet équipement de chauffage assure un confort optimal puisqu'il diffuse une chaleur douce et homogène.

Pour garantir la qualité et le confort de cette solution, il est indispensable d'avoir une bonne isolation de l'ensemble de la pièce. Aussi, les fenêtres, la porte et la baie vitrée seront remplacées, et les anciens volets seront déposés pour laisser place à des volets roulants électriques.

Cette phase de travaux permettra également de remplacer le revêtement de sol et à cette occasion, de créer un tapis d'activités.

Dans la salle d'activités déjà bien isolée, les anciens radiateurs seront supprimés pour y installer un plafond chauffant. La diffusion de la chaleur sera ainsi très réactive : en moins de 30 minutes, la chaleur se diffuse et la pièce est chauffée à la température souhaitée. Cela permet donc de faire des économies sur la consommation d'énergie.

Concernant les sanitaires et la classe primaire, les anciens plafonds chauffants seront également remplacés.

Les travaux se dérouleront pendant l'été afin de pouvoir accueillir sans encombre, nos petits écoliers à la rentrée de septembre.

La rénovation de deux calvaires

Deux de nos calvaires étaient vraiment en piteux état. Ils font partie du patrimoine de la commune, et méritent bien une rénovation de sauvegarde.

Le coût de ces travaux avait été devisé à 4266 €HT. Les aides généreuses que nous avons obtenues nous ont permis de les réaliser.

En effet la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis nous a accordé 2133 € au titre de la « Valorisation touristique du petit patrimoine ».

Egalement, Messieurs Olivier Dassault et Olivier Paccaud nous ont accordé 1000 € à partir du « Fond Olivier Dassault pour la Défense et le Développement de la Ruralité ».

Nous remercions à nouveau ces bienfaiteurs.

Les chantiers ont été ouverts en mars.

D'abord sur le calvaire au centre du cimetière.

Il a été érigé en 1873, en même temps que la chapelle de la famille CABOCHE, dans l'axe de l'entrée. Les motifs sont communs à ces deux monuments. Cette famille, propriétaire de la briqueterie de Haudivillers, avait offert ce terrain à la commune pour y installer le cimetière.



Ce calvaire, en pierre peinte, était déchaussé. La pierre ne respirait plus, et des morceaux s'en séparaient. Après le re-scelllement du socle, décapage, application d'un durcisseur, d'un anti-mousse et de plusieurs couches de peinture spécifique, la pierre respire à nouveau. Le Christ a été repeint.



Ensuite sur le calvaire du Souvenir, près du château d'eau.

Celui-ci a été érigé en 1889 par Marcelline Elise BRAQUE, fille de François Louis BRAQUE et de Honorine Pélagie LEQUEUX, née le 8 juin 1818 à Haudivillers et mariée le 26 octobre 1841, dans la commune, avec Pierre Louis GUILLUY qui décéda le 9 novembre 1889. C'est en souvenir de son mari que ce calvaire a été érigé en calcaire gris dit « pierre de Soignies » ou « pierre bleue ».

Les pierres méritaient d'être nettoyées, consolidées, rejointoyées, puis protégées des mousses.

Nous envisagerons la rénovation des autres calvaires sur le territoire de la commune.



Notre église commence sa mise en beauté



Elle est en mauvais état, notre église Saint Martin. Alors, nous avons décidé d'entreprendre sa restauration sous la direction de l'architecte Thibaut LEGENDRE, celui qui a pris grand soin de celle de Laversines et de celle de Rémérangles.

Une première tranche de travaux vient de s'achever, celle de la mise en sécurité. Il y avait des risques de chute d'éléments de maçonnerie, voire même d'effondrement. Les vitraux risquaient à tout moment d'être emportés par le vent, et le couronnement de la flèche, sous les rafales, fatiguait la charpente du clocher déjà affaiblie par les infiltrations d'eau. À certains endroits, par les joints dégrainés des voûtes, on pouvait voir la lumière.

Une révision générale pour la préservation de la maçonnerie a été réalisée avec reprise des fissures, des joints, et coulage de mortier.

La couverture en tuiles et ardoises a été entièrement révisée.

Les abat-sons ont été protégés des vents dominants par de grands panneaux.

Le coq en cuivre, né en septembre 1981, qui trônait fièrement à 38 mètres du sol, a été déposé. La croix en fer, mesurant près de 5 mètres et pesant environ 150 kilos, a été descendue, non sans mal. L'étanchéité de la tabatière a provisoirement été refaite avec un panneau.

Les vitraux ont été délicatement déposés et entreposés.

À l'intérieur de l'église, sous les couches d'enduit, des décors peints ont été repérés. Dans le transept nord, une peinture du XVI^{ème} siècle représenterait deux anges. Au stade actuel de ses investigations, la restauratrice des décors espère bien être en mesure

de la révéler et de la remettre en état. Ailleurs, d'autres traces de l'histoire : ici un écusson, là une fleur de lys...

C'est passionnant d'écouter l'architecte et les artisans, tous passionnés, qui prennent soin de notre église et sont impatients d'engager la phase suivante.

La prochaine tranche de travaux s'appliquera à commencer la restauration laquelle, selon l'architecte, s'étalera sur 10 à 12 ans.

Par ce bulletin, nous veillerons à vous tenir régulièrement informé(e)s.

Tout cela coûte énormément cher.

Heureusement, nous bénéficions d'aides généreuses, notamment du Conseil départemental qui, par la personne de Frédéric COLLET, suit de très près cette restauration.

Également, avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, nous envisageons de lancer une souscription qui donnerait droit à un crédit d'impôt au bénéfice des souscripteurs.



L'extension du cimetière

Notre cimetière actuel est entièrement ceinturé par un mur en brique et accessible par une longue allée depuis la rue du Souvenir, il comporte 312 emplacements. À l'intérieur, les allées sont larges, certaines sont bordées en alternance de bandes engazonnées, d'arbustes soigneusement taillés et de bancs. Il est peu accessible aux personnes à mobilité réduite, car les allées sont gravillonnées. Les habitants s'y rendent volontiers et aiment bien cet aspect aéré.

310 emplacements sont déjà en concession, 1 seul reste disponible, 2 à la rigueur. Il nous faut donc rapidement créer de nouveaux emplacements.



Pour cela, nous avons 2 solutions :

1- Densifier l'enceinte actuelle. Cela se ferait au détriment des végétaux en place. Deux bandes engazonnées ont déjà été sacrifiées pour aménager un columbarium « vertical ».

2- Aménager une extension. La commune possède les parcelles de part et d'autre de l'allée d'accès.

Nous avons donc projeté d'aménager une grande partie de la parcelle située sur le côté gauche de l'allée, pour y placer des caveaux funéraires, et aussi sur une petite partie de la parcelle située sur le côté droit de l'allée pour y aménager, près du mur en briques, un columbarium avec des cavurnes pré-installés.

Le portail d'entrée serait avancé sur l'allée et associé à un portillon. Les allées seraient en béton désactivé d'une largeur de 1,50 mètre à 2 mètres, bordées de part et d'autre de gravillon.

Cette extension serait accessible aux personnes à mobilité réduite.

C'est cette deuxième solution que nous essayons de réaliser.

Mais le point de captage de notre eau potable se situe juste à côté. Le cimetière actuel se trouve dans le périmètre de protection rapproché, tracé administrativement autour du point de captage pour préserver la qualité de notre eau.

Pour construire cette extension, il nous faut donc l'accord de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

À notre demande, en décembre dernier, celle-ci a désigné un hydrogéologue agréé qui a rendu en mai un avis favorable. Nous avons reçu l'accord de l'ARS, et pouvons maintenant demander les subventions qui pourront financer le projet à hauteur de 80%. Nous comptons sur leur attribution à la fin de l'été, nous permettant de commencer les travaux.

Entre temps, nous avons démonté l'abri et fait déraciner les 160 arbres qui bordaient l'allée, car la plupart étaient morts. Nous en replanterons, au moins sur le côté droit, pour faire obstacle au vent du nord.

Nous vous tiendrons informé(e)s des prochaines étapes.

Renouvellement d'équipement et de matériel à la salle Monique de l'Odéon

Pour redonner un peu de renouveau, le Conseil municipal a décidé, au cours de l'année 2020, de changer l'ensemble des chaises vieillissantes par d'autres, plus confortables.

Cette année, pour apporter plus de confort, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau réfrigérateur en remplacement de l'ancien datant de 1998. Celui-ci rencontrait des problèmes de maintien de température et devenait très bruyant.

En espérant que vous pourrez bien vite en profiter.

Ciné Rural – On ose le plein-air ?

Ce confinement, ces restrictions de liberté nous ont fait oublier le plaisir de se retrouver immergés dans l'ambiance d'une salle de spectacle, ou de cinéma.

Petit à petit, courant mai et juin, l'étau s'est desserré. Les premiers jours, certains se sont précipités dès 6h30 du matin pour s'asseoir, s'enfoncer, se vautrer enfin dans un fauteuil en velours, face au grand écran d'un complexe multisalles.

Mais, longtemps encore, le couvre-feu est resté à 21h. C'est tôt lorsqu'en juin il fait nuit à 22h30. Alors, pas de soirée cinéma.

Côté films, une grande souffrance des producteurs qui retiennent leurs films pour les présenter au meilleur moment. Pas de pub, pas de critique, pas d'avis des

spectateurs, pas de box-office sur les nouveaux films. Comment choisir ? Et qu'en est-il de ceux que nous, Ciné Rural, avons annoncés, mais jamais projetés ? Les affiches, collées sur le mur qui fait face à la mairie, ont été ternies par le soleil et laminées par la pluie.



Depuis le 29 juin, c'est la Libération. Presque totale.

Alors, on ne rattrape pas le temps

perdu, mais, à l'occasion de la fête communale, osons un grand coup, pourquoi pas ?

Imaginez un écran géant de 10 mètres de large, haubané sur le coin de pelouse de la cour de l'école, en plein-air. Plein les yeux. Devant, les nouvelles chaises de la salle Monique de l'Odéon, bien plus confortables que les précédentes et jusque-là, à peine utilisées.

Sur l'écran, le film français grand public que nous avons prévu de projeter le 9 janvier, plein de soleil, ANTOINETTE DANS LES CEVENNES.

Et pour attendre ensemble l'obscurité du ciel, juste avant, un concert offert par la municipalité.

Alors, on ose ?



Je troque, tu troques, nous troquons...

L'association HaudiCom vous propose un troc, dénommé **HAUDI'TROC**.

Pourquoi et de quoi s'agit-il ?

Tout d'abord parce que le troc favorise l'économie circulaire, c'est-à-dire donner une seconde vie à un objet dont on veut se séparer. Nous participons, ensemble, au bien-être de notre planète et ainsi, à préserver notre environnement.

Son concept est simple. Il s'agit d'échanger un bien contre un autre sans avoir recours à l'argent comme monnaie d'échange.

Ensuite, le principe est tout aussi simple. Il suffit d'apporter un objet (bibelot, vaisselle, jeux, livres ...) en bon état, propre et nettoyé et pour les appareils électriques, en état de marche et de repartir avec son ou ses articles « coup de cœur ».

Enfin, l'objectif de ce troc est de créer des relations ou tout simplement établir un contact humain. Il se veut être un lieu de convivialité.

Si les conditions sanitaires le permettent, le troc ouvrira ses portes en septembre, au rez-de-chaussée

de l'ancienne école à Haudivillers, les 1er et 3ème mardis de chaque mois, de 16 h à 18 heures, à l'exception des congés scolaires et des grandes vacances où le troc sera lui aussi en repos !

La charte d'accueil, remise à chaque dépositaire lors de son premier dépôt, précisera les objets pouvant être déposés et les conditions d'échange, par ticket de couleur.

Alors, dès maintenant, ne jetez pas la vaisselle, les bibelots, les jeux, les livres, la lampe de chevet ... dont vous voulez vous séparer mais qui peut encore servir. Vous ferez une ou un heureux !

Venez troquer ! Nous vous attendons avec un coin de convivialité.

Dominique Huguet et Martine Hummel

ÉVÈNEMENTS



Cérémonie du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée une nouvelle fois sans public pour cette année 2021.

Ce samedi 8 mai 2021 à 9 h 30, nous avons commémoré le 76ème anniversaire de la capitulation du 3ème Reich. Aux côtés de Monsieur le Maire et de ses adjoints, Monsieur AMIC représentant des anciens combattants et Monsieur TOURTE, porte-drapeau des anciens combattants, quelques membres des sapeurs-pompiers et deux musiciens de l'harmonie HaudiCoeur ainsi que Madame FUMERY, Conseillère départementale, se sont recueillis face au monument aux Morts, en mémoire des victimes de ce grand conflit mondial.



La coupe de fleurs offerte par Madame FUMERY et celle de la commune ont été déposées au pied du monument aux morts.



Monsieur le Maire a lu le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Une minute de silence a été respectée en mémoire de tous les soldats qui ont donné leur vie pour défendre les valeurs de la République, avant que ne résonne la sonnerie aux morts jouée par nos deux musiciens et, sous l'intonation de notre jeune musicien «Thiméo», « la Marseillaise » fût entonnée par l'ensemble des personnes présentes.

Ensuite, Monsieur le Maire a invité chacun à se rendre devant les plaques commémoratives des trois résistants ayant honoré Haudienville (rue Émile Hainaut – rue Jacques Boulanger & rue Raymond Valois). L'hymne national de la France a été chanté en leur honneur.

En fin de cérémonie, Monsieur le Maire, a adressé ses remerciements aux anciens combattants, aux pompiers, aux musiciens et à toutes les personnes présentes.

Le marché artisanal du 16 mai 2021 est annulé

Compte tenu des conditions sanitaires suite à la pandémie Covid-19, nous avons été contraints, en 2020, d'annuler notre marché de Noël.

Après une année difficile et afin de soutenir nos artisans et producteurs locaux, la commission Fêtes et Cérémonies avait la volonté de proposer un marché artisanal le 16 mai 2021 dans notre commune.

Hélas, au regard de la crise sanitaire et des restrictions qui en découlent, de nouveau, il n'a pas été autorisé.

Nous reportons cet événement au 19 septembre 2021, au plaisir de vous accueillir et de retrouver un temps de convivialité qui nous manque tant.






Comme chaque année, l'équipe de la commission « Fêtes et cérémonies » s'emploie ardemment à l'élaboration du programme de la fête communale. Cette manifestation contribue à l'animation et à la vie de notre village.

Dates à noter ... (*)
Samedi 10 et dimanche 11 juillet 2021
- Mardi 13 et mercredi 14 juillet 2021

De nombreuses animations rythmeront cette fête communale, pour la plus grande joie des petits et des grands.

Ainsi, la fête foraine investira la place communale durant cette période de festivités, avec son manège enfantin, sa structure gonflable pour enfants, ses autos tamponneuses, sa pêche aux canards, son tir à la carabine. Cet événement annuel, se déroulera ainsi :

Samedi 10 juillet - cour de l'école

- 20h45 : deux groupes de musique « LES PELLES A CH'NI » et « THE MISSING » 
- concert de 1h dans la cour de l'école.
- 22h30 : séance de cinéma en plein air par le Ciné-rural sur grand écran avec le film « ANTOINETTE DANS LES CEVENNES » au tarif habituel 3 € pour les enfants et 4 € pour les adultes (en cas de mauvaise météo, séance Salle Monique de l'Odéon).

Dimanche 11 juillet - place communale

- 14h30 : distribution de tickets, pour les enfants de la commune : 2 tickets de manège de 0 à 8 ans, deux tickets de tir aux ballons de 9 ans à 11 ans.
- 15h30 : groupe musical « SAMB'BAGAGE » de Beauvais, rendez-vous sur la place communale pour le départ du défilé, rue de la Poste, rue de l'Hôtellerie, Grande Rue et rue de l'Eglise pour un retour sur la place communale.

Mardi 13 juillet - place communale

- À partir de 17h : « Tournée à vélo écolo » du Théâtre en l'Air, d'Abbeville Saint Lucien, animation prévue jusqu'à 21h.
- 21h30 : départ de la retraite aux flambeaux pour se rendre au terrain de foot pour le traditionnel feu d'artifice à 23h.

Mercredi 14 juillet - place communale

- 8h30 : concours de pétanque ouvert aux habitants du village, suivi de la remise des récompenses.
- 12h30 : venez déguster une « Poêlée normande » faite sous vos yeux, avec un kir normand offert par la commune et une part de tarte normande.
- 16h : Cérémonie.
- 16h30 : concert de l'harmonie HaudiCoeur, suivi d'un vin d'honneur.

(*) Un flyer précisant le programme de la Fête vous sera distribué dans votre boîte aux lettres.

Nous vous attendons nombreux à la traditionnelle fête du village. Venez passer un moment de plaisir partagé en famille, avec vos enfants et rencontrer les personnes du village et des alentours, dans la bonne humeur et la joie, et ainsi marquer cette journée d'une belle réussite !

En 2020, à cause de la COVID-19, nous n'avons hélas pas pu organiser de festivités, ce qui n'a pas permis aux uns et aux autres de se retrouver pour un moment de convivialité.

Bien sûr, il y a cette crise sanitaire actuellement. Mais, c'est dans ces moments compliqués que nous avons besoin de croire en l'avenir.

Sous réserve de l'actualité sanitaire !

LE COIN DES ENFANTS

La commémoration de l'armistice du 8 mai 1945



Le vendredi 7 mai, M. Debraine est venu nous présenter des objets de la seconde guerre mondiale.

Voici leur histoire :

- » Nous allons vous présenter les objets des résistants :
- Les brassards des résistants : le chef était Charles de Gaulle. Les résistants portaient tous des brassards bleu blanc rouge avec la croix de Lorraine. Ils ont résisté contre les Allemands pendant la seconde guerre mondiale.
- La lampe de container avait plusieurs couleurs (orange, rouge, vert ou bleu) avec plusieurs significations. Les Américains lâchaient les containers des avions pour que les résistants les rattrapent, les couleurs des lampes changeaient en fonction de ce qu'il y avait dedans (médecine, armes ...).
- Les résistants se servaient des sapins pour crever les pneus des voitures allemandes. Ils étaient en métal, ils avaient des pointes fines et avaient la forme d'un sapin triangulaire.
- Ticket de rationnement : tout d'abord les Allemands ont volé la nourriture et les récoltes des Français donc ils ont créé les Tickets de rationnement pour que les Français ne mangent pas ce qu'ils veulent. Les tickets servaient à dire ce qu'ils pouvaient manger. Par exemple : 200g de pain ou 200g de viande.



- » Les objets Allemands :
- Le carnet militaire : il servait à savoir si c'étaient des Allemands. C'était un peu leur passeport avec leur identité, leur date de naissance...
- La monnaie et les timbres : M. Debraine nous a présenté la monnaie allemande avec la croix nazie et le portrait d'Hitler. Les timbres : Les timbres allemands avec le portrait d'Hitler étaient verts.
- La vaseline servait à ne pas avoir de crevasses à cause du froid pour le combat des Allemands contre la Russie.
- Les masques à gaz servaient pour le gaz moutarde qui était très dangereux et qui envahissait les poumons et ils ne pouvaient pas respirer. Et il n'y avait que les Allemands qui portaient des masques à gaz et ils n'en portaient pas souvent.



- » Les objets du débarquement :
- A la seconde guerre mondiale les casques américains servaient quand les Américains ont fait le débarquement. Ça protégeait leur tête et quand ils étaient désarmés, ils frappaient à coup de casque. Les calots sont des sortes de chapeau pour savoir que les soldats sont au repos.
- Les gilets de sauvetage servaient quand les Américains sautaient de l'avion, s'ils atterrissaient dans l'eau ils tiraient sur les deux ficelles : c'est comme ça que le gilet gonflait et flottait.



- Le criquet : le criquet servait à reconnaître si c'étaient des soldats allemands. Ce sont les Américains qui les avaient au débarquement. Par exemple, si un Américain était caché et qu'il entendait un soldat, sans le voir, il faisait un clic avec le criquet. Si le soldat répondait avec deux clics, c'était un Américain, sinon c'était un Allemand.
- Les Américains avaient des jumelles pour espionner les Allemands et ramener les informations à la base, et être précis pour tirer.
- Les Américains avaient une boussole pour se repérer en Normandie : Nord Sud Est Ouest.
- Le poing américain : le poing américain sert à donner des coups de poing très fort et les Allemands sont directement par terre.
- Pendant les pauses les Américains jouaient au baseball. Les balles étaient en cuir donc c'était beaucoup plus dur. Les Américains prenaient le gant et les balles de baseball pendant le débarquement de Normandie. Pour oublier ce qu'il s'est passé, par exemple que des amis sont morts ou combien de personnes ont été tuées.
- Les Américains avaient des carnets pour apprendre le Français et communiquer avec les Français.
- Les couteaux servaient à se battre contre les adversaires, à couper la viande et à couper les fils.
- Le kit de dentiste : le kit de dentiste était aux infirmiers et servait à soigner les dents des soldats.
- Le bandeau infirmier : le bandeau des infirmiers servait à reconnaître les infirmiers et les infirmières pour ne pas les confondre avec des soldats qui faisaient semblant d'être dentiste parce que les infirmiers n'avaient pas le droit d'être tués.
- La Musette était un sac qui servait à mettre des objets.
- Les cigarettes servaient à fumer et elles ont été créées par les Américains.



» Voici une histoire arrivée lors du débarquement :

Pendant le débarquement, un habitant d'un village français a entendu un avion au-dessus de sa maison. Il est allé voir et il s'est pris un coup de couteau par un Américain qui pensait que c'était un Allemand. Mais c'était un français donc, L'Américain l'a soigné, et il lui a donné tout son équipement pour se faire pardonner.

La classe de CE2 / CM1 de l'école de Fouquerolles

« Une journée au théâtre »

Dans le cadre du projet d'école, toutes les classes se sont rendues au théâtre en l'air à Abbeville St Lucien. Les élèves ont pu participer à des ateliers « théâtre et jeu clownesque sur le thème de la citoyenneté » et à la représentation du spectacle de théâtre et jeu clownesque « ERRANCES ».

À la fin de la représentation, les élèves ont pu échanger avec les acteurs.



PORTRAIT

Pascal BASTIEN, homme de projets

Rien ne prédestinait Pascal BASTIEN à tenir un commerce dans l'Oise.

Ce Vosgien d'origine a mené sa carrière professionnelle dans toutes les régions de France en tant que directeur d'usines, multipliant les déplacements professionnels à l'étranger, pour arriver, en dernier lieu, à la Direction des Opérations de PMG à Froissy.

Le rachat du site par VEOLIA a changé les équilibres en entraînant une restructuration et le départ de Pascal qui a dû faire le choix entre retrouver un poste similaire dans une autre entreprise, probablement dans une autre région, et changer radicalement d'emploi en restant dans la région de Froissy.

C'est ce dernier choix que Pascal a eu l'audace de faire.

Reprendre le café-tabac de Haudivillers, à la suite de Valérie, lui est apparu comme étant une opportunité à saisir. Le commerce lui semblait disposer d'un bon potentiel d'évolution.

Départ négocié de chez PMG, affrontement des complexités administratives parfois insolubles, formations hygiène aux manipulations de denrées alimentaires, à la législation des bars, à celle des tabacs et à celle des jeux lui ont attribué le permis d'exploitation. Et enfin, en mars 2021, Pascal prenait la suite du commerce.

Mais on ne s'improvise pas commerçant. Par leurs bons conseils, ses prédécesseurs, Valérie MAUROY et Éric LAFFONT, l'ont bien aidé avec beaucoup de patience, et, encore aujourd'hui, Pascal sait qu'il peut compter sur eux, si besoin.

L'intégration parmi les habitants du village a été aisée. « Tous les clients me tutoient, ou presque » se plaît-il à dire.



Pour que l'affaire soit rentable, il convient de diminuer au maximum les invendus, surtout lorsque le bar est fermé pour raison de Covid. C'est pourquoi Pascal apprécie lorsque les clients réservent ou passent commande. Ce climat de confiance s'installe peu à peu, même si tous les clients n'ont pas encore l'aisance pour s'engager dans une réservation de vive voix ou par texto au 06 86 28 37 42. Mais les réticences s'estompent.

La clientèle est constituée principalement des villageois, et de plus en plus de personnes qui viennent de Lafraye ou d'Essuilles-Saint-Rimault.

La vente de pains, croque-monsieur, croissants au jambon, gâteaux... se développe bien avec l'appui des boulangers-pâtisseries de Montreuil et de Bresles. Celle des plats préparés également, commandés à des traiteurs dont les prix sont tout à fait raisonnables. Ainsi Pascal propose-t-il pizza, couscous, paëlla, rizotto... chaque semaine, en alternance.

Dès la réouverture du bar, Pascal engagera un grand projet : celui d'ouvrir une épicerie de proximité sur 150 m², proposant des produits à des prix de vente semblables à ceux des grandes surfaces, ainsi que des produits frais locaux.

Ce projet implique l'aménagement d'un stationnement-minute en bordure de rue, sur un côté de la voie, indépendant du stationnement alterné aujourd'hui en place.

Ce n'est pas pour tout de suite, mais pour bientôt. Des projets, Pascal n'en manque pas. Et c'est bien pour nous, c'est bien pour notre village.

BC

NOTRE VILLAGE



HAUD'HISTOIRE - Mais où est passé le coq ?

Chaque clocher d'église est unique par son plan, son architecture et ses matériaux, mais une chose ne change pas : le coq métallique posé à son sommet. Souvent accompagné d'une girouette, il pivote selon la direction du vent. Les explications données à cet animal haut perché sont aussi variées que les couleurs de son plumage.

Des coqs partout

Faites l'expérience vous-mêmes. Visitez plusieurs églises, grandes ou petites. A la pointe du clocher ou de la flèche, un coq fait le beau. Bien rare si vous trouvez autre chose. Parfois des monuments se contentent d'une croix ou se terminent par une statue.

Mais, dans l'écrasante majorité des cas, vous verrez un coq en métal, souvent en cuivre. Il arrive qu'une dorure le fasse scintiller au soleil et le rende encore plus visible. Jamais, ou presque, l'animal ne déploie ses ailes. Il est sagement posé sur son perchoir, face au vent.



Fausse piste : saint Pierre et le coq

Pour comprendre la signification du coq, on nous sert souvent l'histoire de saint Pierre. Vous connaissez peut-être l'épisode qui est relaté dans l'Évangile de Saint-Luc. Trahi par Judas, le Christ est arrêté sous

les yeux des apôtres. Deux hommes et une femme remarquent à voix haute que Pierre faisait partie du groupe autour de Jésus. A chacun, Pierre répond lâchement qu'il ne connaît pas cet individu. A la fin, un coq se met à chanter. La prophétie de Jésus s'est réalisée qui disait : « Avant que le coq ne chante aujourd'hui, tu m'auras renié trois fois. »

Cette histoire n'explique en rien le symbolisme du coq, sauf à donner un marqueur temporel au lecteur. Ecrire que Pierre a réfuté connaître le Christ avant le premier chant du coq, c'est une façon de dire que tout s'est passé avant l'aube.

Pour bien comprendre le symbolisme du coq, il faut rappeler sa caractéristique frappante : réglé comme une horloge, il chante au lever du soleil. En général. Car le coq de chez moi a du mal à respecter ce principe. Il préfère m'importuner au milieu de la nuit.

Le symbole chrétien de la vigilance

Le coq représente le lever du jour. Un temps éminemment symbolique dans beaucoup de religions. C'est le moment où les ténèbres se dissipent et la lumière s'impose. Un épisode qui peut être traduit comme le triomphe du bien sur les démons de la nuit, comme la victoire de la vie sur la mort (la résurrection autrement dit). Autant de significations parlantes pour le chrétien.

Le coq symbolise aussi la vigilance. Il guette l'apparition du soleil au-dessus de l'horizon qu'il salue par son chant. Pour les chrétiens, facile d'y attribuer un sens religieux. Le coq est celui qui attend patiemment le retour du Christ sur Terre, à l'heure du Jugement dernier. Il sera le premier à voir l'imminence de l'événement.

L'animal à plumes renvoie plus généralement aux membres du clergé, à leur mission. Par leurs paroles, les curés et les évêques réveillent les âmes endormies et remettent le fidèle, toujours pêcheur, dans le droit chemin. Vigilants, ils s'assurent de les amener vers la lumière.

Le coq des églises et le coq des Gaulois

On explique aussi que le coq se dresse au sommet des églises parce qu'il est l'étendard de la France. Les Gaulois l'auraient utilisé comme emblème. A l'appui de cette affirmation, on se plaît à rappeler que le mot latin « Gallus » signifie autant « gaulois » que « coq ».

Non, le coq des églises n'a rien de patriotique. Si ce gallinacé était propre à la France, pourquoi en voyez-vous au dessus des églises anglaises, espagnoles, allemandes, italiennes... ? Dans l'art chrétien, le coq est un symbole international.

Ce qui n'empêche pas que dans d'autres contextes, il puisse avoir une signification proprement nationale. Alors que les rois d'Angleterre montraient un lion sur leurs armoiries, les rois de France leur opposèrent un

coq sur les leurs. Le volatile a fini par être l'allégorie du pays. C'est pourquoi il trône sur certains monuments aux morts. Enfin, son côté bagarreur en a fait l'emblème des équipes de France sportives : vous le voyez cousu sur les maillots des footballeurs, des rugbymen, des handballeurs... Mais vous comprenez qu'on ne se situe plus sur le terrain religieux.

En résumé,

- Depuis le Moyen Age, le coq domine les clochers des églises de l'Europe occidentale et pas seulement de la France.
- Annonçant le lever du soleil, le coq chasse symboliquement les ténèbres d'où sa figuration dans plusieurs religions, dont le christianisme.
- Chez les chrétiens, il est aussi le symbole de la vigilance du clergé qui veille sur son troupeau de fidèles.

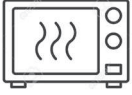
Source : article de Laurent Ridet, médiateur numérique et historien





TRUCS ET ASTUCES

Nettoyage express du four à micro-ondes :



- Pressez 1/2 citron dans un bol rempli d'eau à moitié.
- Plongez-y le demi-citron déjà pressé.
- Faites chauffer au micro-ondes à température maximum pendant 2 à 3 minutes.
- Retirez le bol et essuyez l'intérieur du four et le plateau avec une éponge humide.
La vapeur dégagée aura dégraissé et désodorisé le micro-ondes.

Urbanisme – Déclaration obligatoire en fin de travaux

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Seul le permis de démolir n'est pas concerné par cette déclaration.

La DAACT est un document qui permet d'attester auprès de la mairie, l'achèvement des travaux et leur conformité par rapport à l'autorisation d'urbanisme accordée. Elle doit être faite au moyen d'un formulaire (Cerfa n° 13408*05 - Ministère chargé de l'urbanisme)

Dès réception de cette déclaration la commune dispose d'un délai de 3 mois pour procéder à la vérification des travaux si elle le souhaite. Au bout de 3 mois, le pétitionnaire qui a déposé sa DAACT, peut demander à la commune un certificat de non contestation.

Que se passe-t-il si l'on oublie d'envoyer la déclaration d'achèvement ?

Il est important de savoir qu'en cas de problème avec un tiers, l'absence de certificat attestant de la conformité des travaux engage votre responsabilité civile (article 1382 du Code civil).

Si les travaux ne sont pas conformes, la commune peut entamer une procédure contentieuse auprès du Tribunal de Grande Instance pour non-respect du règlement d'urbanisme ou de l'autorisation délivrée conformément à l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme.

Cette infraction peut entraîner la mise en place d'une amende pouvant aller de 1 200 à 300 000 euros et une demande de démolition des travaux non conformes.

Enfin, si vous souhaitez effectuer d'autres travaux, la mairie vous refusera le dépôt d'une nouvelle déclaration de travaux, en constatant qu'une tranche de travaux n'a pas été au préalable approuvée.

Expressions françaises

« Vouloir le beurre et l'argent du beurre » :

vouloir tout à la fois, ne pas être satisfait de ce que l'on a et en vouloir encore plus.

« Rouler quelqu'un dans la farine » :

tromper quelqu'un.

« On ne peut pas être au four et au moulin » :

on ne peut pas faire deux choses à la fois.

Dans les villages, on allait au moulin moudre la farine et au four cuire son pain.

Comment se déplacer dans l'OISE !



- Vous pouvez vous inscrire au service d'alerte SMS / e-mail sur www.oise-mobilite.fr – rubrique : Mon espace
Contacter Oise Mobilité au 0 970 150 150 du lundi au samedi de 8h à 19h.
- Consulter les sites Internet www.keolis-oise.com
Keolis Oise au 03 44 53 93 60 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.



Pour faciliter vos déplacements, une **carte sans contact unique** :

- gratuite
- utilisable dans tous les transports routiers de l'Oise
- rechargeable dans vos points de vente habituels, ou 24h/24 sur la rubrique



e-boutique ou sur les bornes Oise



- Un nouveau **Billet sans Contact** avec de nombreux avantages - Simple
- Retirez votre Billet sans Contact dans vos points de vente habituels - Pratique
- Vous pouvez charger plusieurs fois, soit des tickets unitaires, soit un carnet de tickets d'un même réseau -Souple d'utilisation
- Utilisez librement votre Billet sans Contact pour vous ou vos proches (une validation par voyageur) Malin
- Après validation, le nombre de voyages restant s'affiche sur l'écran du valideur



Consulter le site web pour plus de renseignements :

<https://www.oise-mobilite.fr/fr/covoiturage/1027>



Un accompagnement * totalement personnalisé pour un projet optimisé !

* coût de l'accompagnement à prendre en compte dans le financement du projet

La Régie régionale du Service Public de l'Efficacité Énergétique accompagne dans leur projet de rénovation tous les propriétaires et copropriétaires, occupants ou bailleurs, sans conditions de ressources, quel que soit l'âge et le type d'habitation. Les dispositifs **Hauts-de-France Pass Rénovation** et **Hauts-de-France Pass Copropriété** permettent d'engager, de mettre en œuvre et de financer des travaux d'économies d'énergie via un accompagnement technique complet et des solutions de financement personnalisées.



Un dispositif complet pour simplifier votre projet de rénovation énergétique ;
le tout sans déséquilibrer votre situation financière !

A la clé, de nombreux avantages :



Pour plus d'infos :

www.pass-renovation.hautsdefrance.fr

N° Vert 0 800 02 60 80

contact@hautsdefrance-spee.fr

@passrenovation

passrenovation

**VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER
VOTRE QUOTIDIEN OU
CELUI DE VOS PARENTS ?**



JUSQU'À 5 000 €

POUR ADAPTER SALLE DE BAINS ET SANITAIRES

JEUNE EMBAUCHÉ EN VTE

**BESOIN D'UN COUP DE POUCE
POUR VOUS LOGER ?**



**JUSQU'À 1 200 € POUR ALLÉGER VOTRE LOYER
ET VOUS AIDER À VOUS RAPPROCHER DE VOTRE EMPLOI**

JEUNE ALTERNANT

**UNE AIDE POUR PAYER
VOTRE LOYER ?**



**JUSQU'À 100 €/MOIS POUR ALLÉGER VOTRE LOYER
ET VOUS AIDER À VOUS RAPPROCHER DE VOTRE EMPLOI**

**UNE OPPORTUNITÉ
DE MOBILITÉ ?**



**JUSQU'À 3 500 €⁽¹⁾ D'AIDE
POUR DÉMÉNAGER EN TOUTE TRANQUILLITÉ**

**UN GARANT POUR OBTENIR
VOTRE LOGEMENT ?**



VISALE, LA GARANTIE 100 % GRATUITE POUR RASSURER VOTRE PROPRIÉTAIRE
La garantie Visale est ouverte aux étudiants ou alternants, pour tous types de logements (parc privé, social et assimilé), et aux jeunes de 30 ans au plus, en structures collectives

Action Logement est un organisme qui permet aux salariés du privé d'obtenir des **aides** pour l'achat, la location ou la rénovation d'un **logement**. À ce titre, il octroie des crédits pour accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique.

**Toutes les informations utiles... Rendez-vous sur actionlogement.fr
pour vérifier votre éligibilité
tél. : 0970 800 800**

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 (appel non surtaxé)

ActionLogement

DIVERS

Texte picard

El flèque del cathédrale ed Bieuvais

Ch'est à Bieuvais qu'o peut vir el pus saisissante cathédrale, ech tchœur gothique el pus heut du monde. Ch'est itou à Bieuvais qu'o t'è construit ch'pus grand clotcher avec el pus heute flèque : chint cinquante-troès mètes !

Ch'éteut in 1569. Malhéreusmint, alle o mal féni, no flèque ! Eh ouite, alle est tcheute au bout d'quatre ains, vlo qu'est tchurieux, juste apré l'méche du jor ed d'Ascension ! Grâce à Diu ! chés paroèssiens et pi ch'clergé il éteute tertous sortis. Toute o t'è berzillè da l'cathédrale mais y o pan yeu d'morts. El pire, l'éteut qui resteut un morcieu d'clotcher suspindu in air. Un vrai dainger ! Faulleut l'foère timber ahite ! Po un ouvrier manchon ni un carpintier i n'vouleut s'y ristcher. Chés édiles ed Bieuvais l'ont don dmindè à un condainnè à mort qui dveut ète pindu el lindmain, si i vouleut biè grimper su chés ruènes et pi szé bouter à tèarre.

- Si o réussissez, o srez libéré sitôt apré ! qu'i y ont proumis, o n'srez mie pindu à ch'gibet !

Conme i n'aveut pus rièn à pèarde, ech condainnè i leuz o répondu :

- Déloèyez-mé mes mains et pi mes pyids ! Ej m'in vos y aller tot suite !

Suspindu sous ses bros, ahoquè avec des cordes à chés poutes branlants d'el voûte, il o réussi porlors un vrai keup d'audace. In poussant d'tout sin corps, au risque d'ète écoèchè conme unhne mouque padsou chés pièarres, i l'z o foèt tchèr à tèarre da un barouf du diabe.

Conme no, il o gaingnè s'vie seuve et pi s'libèartè. Ch'éteut bin méritè !



La flèche de la cathédrale de Beauvais

C'est à Beauvais qu'on peut voir la plus saisissante cathédrale, le chœur gothique le plus haut du monde. C'est aussi à Beauvais qu'a été construit le plus grand clocher avec la plus haute flèche : cent cinquante trois mètres !

C'était en 1569. Malheureusement, elle a mal fini, notre flèche ! Eh oui, elle est tombée au bout de quatre ans, voilà qui est curieux, juste après la messe du jour de l'Ascension. Grâce à Dieu ! les paroissiens et le clergé étaient tous sortis ! Tout a été détruit dans la cathédrale mais il n'y a eu aucun mort. Le pire était qu'il restait un morceau de clocher suspendu en l'air. Un vrai danger ! Il fallait le faire tomber au plus vite ! Pas un ouvrier maçon ni un charpentier ne voulait s'y risquer. Les édiles de Beauvais ont donc demandé à un condamné à mort, qui devait être pendu le lendemain, s'il voulait bien monter sur les ruines et les pousser à terre.

- Si vous réussissez, vous serez libéré aussitôt après ! lui ont-ils promis, vous ne serez pas pendu au gibet !

Comme il n'avait plus rien à perdre, le condamné leur a répondu :

- Déliez-moi les mains et les pieds ! Je vais y aller tout de suite.

Suspendu sous les bras, accroché à des cordes aux poutres branlantes de la voûte, il a alors réussi un vrai coup d'audace. Poussant de tout son corps, au risque d'être écrasé comme une mouche sous les pierres, il les a projetées à terre dans un bruit terrible. Ainsi a-t-il obtenu la vie sauve et sa liberté. C'était bien mérité !

François Beauvy, Acoute min tiot, Ed. Awen, p. 118-121, 2005.



Pensée positive

« *Croyez en vos rêves, ils se réaliseront peut-être.
Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement* »

Citation de Martin Luther King

Martin Luther King est né à Atlanta, dans l'État de Géorgie, aux États-Unis, en 1929. C'est un fervent militant pour la paix et contre la pauvreté. En 1964, Martin Luther King reçoit le Prix Nobel de la Paix dont il est le plus jeune lauréat. Il a été assassiné en 1968.



Choisir ses aliments sans gaspiller

× Y a pas que le physique qui compte

Le calibrage des aliments sur des critères de forme, de taille, de couleur entraîne un immense gaspillage en amont de la distribution.

Fuyez les étalages aux fruits et légumes trop brillants (recouvert d'une cire spéciale) et tous homogènes en taille.

× Mûrira, mûrira pas ?

Il y a les fruits qu'il faut acheter impérativement mûrs et ceux qui continuent à mûrir une fois cueillis, ce sont les **fruits climactériques**. Ils peuvent être achetés verts et fermes, ils continueront de mûrir à la maison car ils dégagent de l'éthylène, gaz accélérant leur maturation. Plus le lieu d'entreposage sera ventilé, moins le gaz sera concentré et moins le fruit mûrira vite.

Fruits climactériques	Fruits non climactériques
Abricot - Avocat - Banane - Figue - Kiwi - Melon - Nectarine - Pêche - Poire - Pomme - Tomate	Ananas - Cerise - Citron - Concombre - Fraise - Mandarine - Myrtille - Olive - Orange - Pamplemousse - Pastèque - Raisin

× Ne jouez pas à la loeufterie (loterie)

Vérifiez le chiffre sur la coquille

3 : Les poules sont entassées dans des cages (18 poules au m²)

2 : Les poules sont moins entassées mais ne sortent toujours pas

1 : Les poules ont le droit de sortir le bec dehors (youpi !)

0 : Les poules mangent bio (encore mieux)

Manger local et de saison permet de réduire l'impact de la production et du transport des aliments sur le climat. Soyez patient... les asperges se dégustent au printemps avec les premières fraises.

Source: mission qualité éco-responsabilité de la DREAL Hauts-de-France

PassCulture pour les jeunes à leurs 18 ans.



C'est une mission de service public portée par le ministère de la culture. Ce dispositif permet d'avoir accès l'année de ses 18 ans à une application sur laquelle le jeune dispose de 300 € pendant 24 mois pour découvrir et réserver selon ses envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc ...)

Pour plus d'information, voir le site → <http://pass.culture.fr>

Recette

Tarte à la rhubarbe et aux spéculoos

Tarte à la rhubarbe et aux spéculoos



Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 4 tiges de rhubarbe
- 150g de sucre

Pour la pâte brisée aux spéculoos :

- 200g de farine
- 100g de spéculoos
- 150g de beurre
- 100g de sucre
- 5cl de lait
- 1 pincée de sel

- ★ Mélangez la farine, le sel, le sucre, le beurre ramolli et coupé en dés, les spéculoos broyés en poudre et pétrissez du bout des doigts.
- ★ Quand vous obtenez une consistance sablée, versez le lait et mélangez à nouveau et formez une boule de pâte.
- ★ Étalez aussitôt la pâte dans un moule à tarte recouvert de papier sulfurisé.
- ★ Épluchez la rhubarbe et coupez-la en petits bâtonnets de 5mm d'épaisseur environ.
- ★ Plongez ces bâtonnets dans une casserole d'eau bouillante et retirez aussitôt du feu.
- ★ Quand la rhubarbe est moelleuse et jaunie, égouttez-la puis disposez sur la pâte.
- ★ Saupoudrez de sucre et enfournez une vingtaine de minutes à 220°C.

Bon appétit !





L'ortie : plante magique

Souvent symbole de jardin négligé, même abandonné, l'ortie semble plus proche de la mauvaise herbe que de la plante magique. Pourtant, c'est un végétal aux mille vertus, dont chaque partie se consomme, des feuilles jusqu'aux racines.

Qui ?

Que ?

Comment ?

Où ?

Quand ?

Pourquoi ?

L'idéal est de la cueillir fraîche, en mai ou en automne, muni de gants (si besoin), dans votre jardin. Privilégiez les jeunes pousses et les sommités. Pour les consommer sèches, conservez-les dans un sac en papier, dans un endroit sec et à l'abri de la lumière.

L'ortie est riche en vitamine dont la vitamine C.

Les poils urticants étant dirigés vers le haut, il faut pincer le bas de la tige et glisser les doigts dans le sens du poil, toujours vers le haut avant de la couper, n'oubliez pas vos gants.

Et si on se pique avec des orties, frottez la zone irritée avec des feuilles de grand plantain, plante sauvage qui pousse à proximité... la nature est bien faite !!!

Détoxifiante, elle nettoie l'organisme et élimine les toxines en profondeur. Elle draine le foie et facilite la digestion, elle provoque également l'élimination de l'urée et de l'acide urique.

Détoxifiante, elle nettoie l'organisme et élimine les toxines en profondeur. Elle draine le foie et facilite la digestion, elle provoque également l'élimination de l'urée et de l'acide urique.	Les orties contiennent de la silice, sont réputées efficaces pour guérir les maladies du cuir chevelu.	Utile au jardin au printemps, elle peut être utilisée comme engrais naturel et revitalisant pour stimuler les plantes. Elle sera également un très bon remède contre les pucerons.
--	--	--

Recettes

Soupe d'ortie	Contre la chute des cheveux	Purin d'ortie
<ul style="list-style-type: none"> - porter à ébullition 1/4 l d'eau avec 2 poignées de feuilles d'orties - couvrir et laisser pendant 10 à 15 minutes puis mixer - ajouter 1 échalote, préalablement suée sans colorer, 1 gousse d'ail et un petit morceau de beurre. - boire une tasse avant chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> - mélanger 100 gr de feuille d'orties dans 1/2 l d'eau additionnée de 1/2 l de vinaigre de vin. - faire bouillir pendant une vingtaine de minutes. - filtrer bien et conserver au frais - appliquer cette préparation en friction, 	<ul style="list-style-type: none"> - remplir un seau de 10 l d'eau de pluie de préférence, hacher 1 kg d'orties fraîches et plonger dans l'eau, puis couvrir. - bien remuer chaque jour, sans oublier le fond du seau. - au bout de 2 jours, des bulles remontent du fond du seau. - quelques jours plus tard, les bulles disparaissent (4 à 5 jours), la fermentation est terminée, vous pouvez alors filtrer le mélange.

Source : mission qualité éco-responsabilité – Dréal des Hauts-de-France



Comptine « Le soleil et la tomate »

Quand l'été arriva, tout fut en effervescence. Les carottes firent leur apparition pendant que dans leur coin, les salades bavardes, grossissaient et papotaient entre elles.

Les fraises profitaient de la chaleur et répandaient une bonne odeur sucrée, et le basilic, très fier, chatouillait les pieds de tomates.

Tout le monde semblait se préparer à être ramassé dans ce jardin... sauf Garance, une petite tomate cerise!

Alors que chacun se parait de couleurs chatoyantes, elle demeurait toujours aussi verte! Elle se mit en tête de parler au Soleil afin de remédier à son impatience.

Les premiers temps, celui-ci ne daigna pas lui répondre. Elle lui murmurait des petits mots mais rien n'y faisait.

De son côté, le Soleil n'entendit pas tout de suite la voix de Garance. Le brouhaha permanent des légumes l'en empêchait. Mais un jour, entre deux cris de haricots, il perçut enfin ses murmures. Il fut aussitôt subjugué par sa beauté.

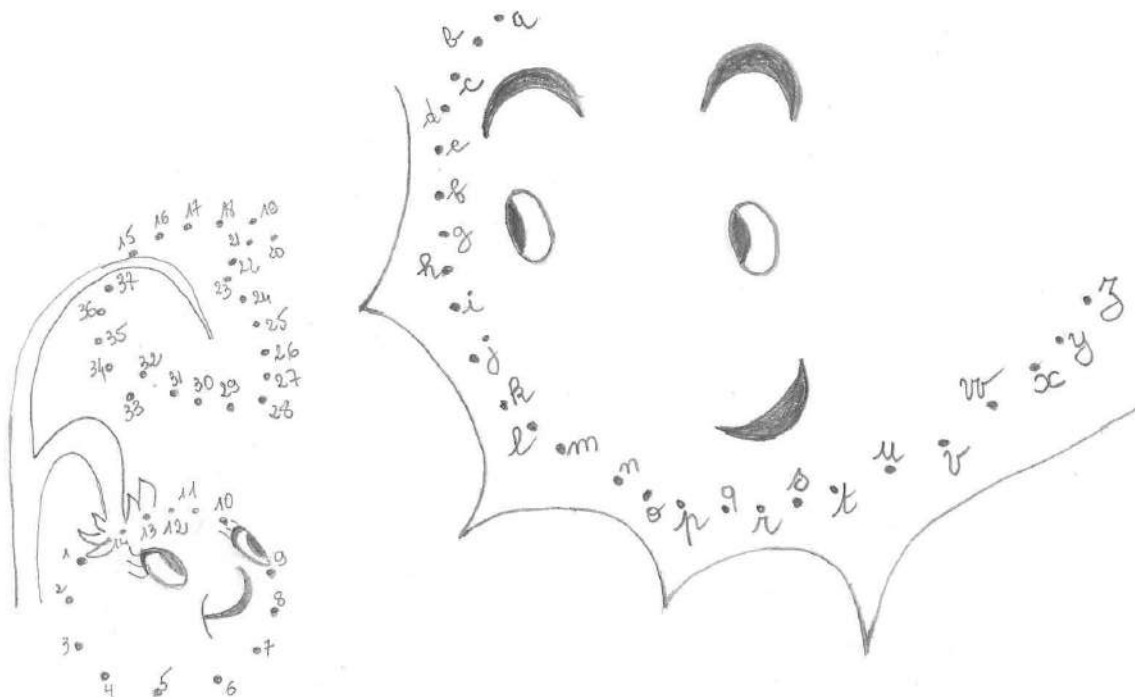
La petite tomate cerise avait beau être verte, elle était ravissante, parfaitement ronde, toute lisse et brillante.

D'une nature timide, il n'avait pas pour habitude de parler, mais depuis qu'il l'avait remarquée, le Soleil n'arrivait plus à détourner son regard.

Dès lors, Garance sentit un changement. Les rayons de l'astre semblaient la protéger.

Au bout de quelques jours, alors qu'elle le remerciait pour sa chaleur, pour la première fois, celui-ci lui déclara qu'elle était la plus jolie des tomates. Touchée par ce compliment, Garance sentit d'un coup le rouge lui monter aux joues!

À présent, prête à être ramassée, elle remercia le Soleil qui lui avoua qu'il ne l'oublierait jamais.



- qui se cache derrière les nombres ?
- qui se cache derrière les lettres ?

JEUX

Sudoku



		6		3	4			
		9	7				3	
5		3		6	9	4		8
				4	2		6	5
9								1
6	2		9	5				
4		7	3	2		6		9
	6				5	7		
			8	7		1		



					3	1	4	
		2			7			5
3			6	2				
9		4						3
	7			3			5	
6						9		8
				1	2			4
4			5			2		
	9	8	3					

Cherchez l'intrus

1. A l'instar de « Coton-tige » ou « Frigidaire », de nombreuses marques sont devenues des noms communs. Parmi tous ceux-ci, un seul n'est pas une marque ou un nom déposé. Saurez-vous découvrir lequel ?

Caméscope, digicode, rustine, cocotte-minute, caddie, abribus, bikini, déchetterie, interphone, mobylette, nylon, camping-car, sucrète, restoroute.



2. Tous ces mots correspondent à des sièges sauf un. Saurez-vous découvrir lequel ?

Méridienne, duchesse, transat, sultane, confident, athénienne, caquetoire, ottomane, chauffeuse, indiscret.

Trouvez les 7 différences



SOLUTIONS



7	6	9	8	5	3	1	4	2
1	8	2	4	9	7	3	6	5
3	4	5	6	2	1	8	9	7
9	5	4	1	8	6	7	2	3
8	7	1	2	3	9	4	5	6
6	2	3	7	4	5	9	1	8
5	3	7	9	1	2	6	8	4
4	1	6	5	7	8	2	3	9
2	9	8	3	6	4	5	7	1

8	1	6	5	3	4	2	9	7
2	4	9	7	1	8	5	3	6
5	7	3	2	6	9	4	1	8
7	3	8	1	4	2	9	6	5
9	5	4	6	8	7	3	2	1
6	2	1	9	5	3	8	7	4
4	8	7	3	2	1	6	5	9
1	6	2	4	9	5	7	8	3
3	9	5	8	7	6	1	4	2

1- Camping-car / 2- athénienne (petite table à 3 pieds)

NUMÉROS UTILES



Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Hôpital : 03 44 11 21 21
EDF : 0810 347 948



CALENDRIER MANIFESTATIONS



SÉANCES DE CINÉMA RURAL 2020



Les horaires seront confirmés au fur et à mesure. A priori, la séance commence à 20h00 durant la saison hivernale et à 20h30 durant les beaux jours d'été. Aussi, certaines séances peuvent bénéficier de la projection de 2 films.

Selon l'évolution de la pandémie, d'autres séances pourraient être organisées. Nous vous conseillons de suivre les affichages sur le mur de la mairie et en face, et de surveiller vos boîtes à lettres dans lesquelles nous glissons les tracts.

Samedi 10 juillet à 22h30, en plein air, cour de l'école, si les conditions météorologiques le permettent, sinon, salle Monique de l'Odéon
Samedi 25 septembre à 20h30, salle Monique de l'Odéon
Samedi 30 octobre à 20h00, salle Monique de l'Odéon
Samedi 27 novembre à 20h00, salle Monique de l'Odéon

MOTO and CO
BEAUVAIS
www.motoandco.fr



**Votre spécialiste motos, scooters et quads
TOUTES MARQUES !**

Showroom 1300 m²
Équipement pilote - accessoires
pièces détachées d'origine et adaptables

13 avenue Rhin-Danube
60 000 ALLONNE
03.44.45.23.26

Visitez notre
boutique en ligne



AC Décor

Peinture Décoration
Ravalement Vitrierie
Revêtement sols et murs

6 bis rue Emile hainaut 60510 Haudivillers
03.44.80.60.93 - 06.20.87.39.12
ac.decor@sfr.fr



GARAGE AUTIQUET

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente véhicules neuf et occasions
Réparations toutes marques



18 rue de la poste
60510 HAUDIVILLERS

Tél/Fax : 03 44 80 40 31
thierry.autiquet@orange.fr

Aurélien SOREL
EARL du Vieux Moulin
N° Agrément 2016-0003
06.07.02.64.33.
sorel.aurelien@orange.fr



VIDANGE
FOSSE SEPTIQUE
FOSSE TOUTES EAUX
BAC A GRAISSE...

PICARDIE RENOVATION

10 ans d'expérience
03 44 12 19 97
PICARDIE-RENOVATION.FR
50 chemin des Passants 60510 BRÉSLES

TOITURES
FAÇADES
ISOLATIONS
GOUTTIÈRES
VELUX

DEVIS
Gratuit

AREAS
QUALIBAT

GLACET S.A.R.L.



- Terrassements
- Assainissements
- Démolitions
- Location Pelles et Tracto-Bennes
- Mini-pelle


1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES
Portable : 06 85 43 95 07
Tél. 03 44 80 39 09 • Fax 03 44 80 15 02

CONCEVOIR
CRÉER
ENTRETIENIR

GAUDION PAYSAGE
Un extérieur qui vous ressemble

www.gaudion-paysage.fr
03 44 07 14 27

COIFF' STYLE
Coiffure mixte & Esthétique



03.44.79.13.03
8, rue de l'église 60510 Oroër

du mardi au jeudi: de 9h à 12h et
de 14h à 18h30
le vendredi: de 9h à 18h30 et
le samedi: de 9h à 17h

Rédaction
Martine RIVOLIER, Denis DEBRYE, Sylvain FRENOY, Corinne CARLO, Susana CLERGET, Dominique HUGUET, Bernard CLERGET, Martine HUMMEL, Geraldine DEGEITERE

Mise en page : Adrien CLERGET

FREAKS
contact@assofreaks.fr
www.assofreaks.fr